

**Les frais d'inscriptions comprennent :**

- Les droits de scolarité, la cotisation pour la bibliothèque interuniversitaire, la cotisation médecine préventive (fixés au niveau national)
- Éventuellement : cotisation sécurité sociale, cotisation à une mutuelle (à prendre auprès des mutuelles étudiantes), adhésion à l'association sportive comprenant la licence FFSU, obligatoire pour le sport collectif et la compétition en sport individuel (à prendre auprès du service des sports de l'UGA)

	DIPLOME PRINCIPAL		SOMME PAR DIPLOME SUPPLEMENTAIRE à l'UGA	INSCRIPTION PARALLELE GRENOBLE INPG, IEP (présenter le relevé des droits acquittés dans l'autre établissement)
	Droits de Scolarité	Autres frais, le cas échéant	Droits de Scolarité	Droits de Scolarité
<b>CATEGORIE I</b> DUT, Licence, licence professionnelle, D.U.E.T.I. DCG Préparations Fac. De Droit capacité en droit, DAEU	<b>189.10 €</b>	Sécurité Sociale <b>217.00€</b>	<b>122.00 €</b>	<b>134.00 €</b>
<b>CATEGORIE II</b> Master	<b>261.10€</b>		<b>168.00 €</b>	<b>206.00 €</b>
<b>CATEGORIE III</b> HDR	<b>396.10€</b>		<b>260.00 €</b>	<b>341.00 €</b>
<b>Boursier</b> <b>Sur critères sociaux</b> (y compris boursier à taux zéro)	<b>5.10 €</b>	Sécurité Sociale <b>exonéré</b>	<b>exonéré</b>	<b>exonéré</b>
<b>EXONERATION PARTIELLE</b> * Invalidité sur présentation de la carte ≥ à 80 % délivrée par la CAF * Etudiant réfugié sur présentation carte de réfugié ou demandeur d'asile	<b>5.10 €</b>	Sécurité sociale <b>217.00€</b>	<b>CATEGORIE 1</b>	
			<b>122.00 €</b>	<b>134.00 €</b>
			<b>CATEGORIE 2</b>	
			<b>168.00 €</b>	<b>206.00 €</b>

*En plus des frais d'inscription, des contributions spécifiques et facultatives, donnant accès à des services supplémentaires pourront être demandées par les composantes pour certaines formations. En cas de perte, les duplicatas de cartes sont payants.*

**Modalités de paiement**

Le règlement se fait **exclusivement** :

- par carte bancaire pour les inscriptions sur le web
- par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UGA
- par mandat cash

Au-delà d'un montant de 300 euros, les étudiants peuvent demander à payer ces frais en 3 fois :

- les étudiants qui s'inscrivent par le web en font la demande directement dans l'application d'inscription
- les étudiants convoqués sur le centre d'inscription formulent leur demande sur l'imprimé type à télécharger sur le site de UGA et le présenteront, complété, signé par l'étudiant et le détenteur du compte, et accompagné d'un RIB, le jour de l'inscription.

*Direction des Etudes et de la Vie Etudiante*  
Service Admissions / inscriptions administratives

## **Droits d'inscription 2017-2018**

